

DU COMITÉ SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE POUR LA MODERNISATION
NUMÉRIQUE ET L'INGÉNIERIE INFORMATIQUE DES COLLECTIVITÉS ET
ÉTABLISSEMENTS PUBLICS ADHÉRENTS

L'an deux mille vingt-quatre,
Le douze décembre,

Les membres du Comité Syndical, légalement convoqués le 2 décembre 2024, se sont réunis à la salle de réunion du SMICA, 10 rue du Faubourg Lo Barri, sous la présidence de Monsieur Jean-Louis GRIMAL.

Nombre de membres en exercice 27.
8 membres présents, 6 membres représentés, 13 membres absents.

Séance : 12 décembre 2024

Numéro : 5

Objet : Cotation 2025 –
Fédération de la chasse

Membres présents : Michel ARTUS, Bernadette BELIERES-AZEMAR, Florence CAYLA, Colette FEYBESSE, Philippe GALTIER, Jean-Louis GRIMAL, Jean-Michel REYNES, Anne-Claire SOLIER

Membres représentés : Roland AYGALLENQ, Jean-Louis BESSIERE, André BORIES, Marielle FERAL, Jacques GARDE, Christine PRESNE.

Membres absents : Valérie ABADIE-ROQUES, Anne CALMELS, Jean-Louis CALVET, Anne-Marie CONSTANS, Sébastien DAVID, Gérard DESCOTTE, Pierre GRIMAL, Paul MARTY (excusé), Jean-Pierre MASBOU, Yannick RECOULES, Thierry SERIN, Eric TRANNOIS, Jean-François VIDAL.

Monsieur Michel ARTUS est nommé secrétaire.

Monsieur le Président rappelle aux membres du Comité Syndical que le montant de la cotisation de la Fédération de la Chasse concernant le service SIG a été fixée à 3000 euros. Il faut ajouter en sus le montant de la part fixe qui s'élève à 400 euros pour les entités à rayonnement départemental..

Pour rappel, cette cotisation comprend :

- un accès au portail cartographique X'MAP ;
- de l'assistance et du support sur le logiciel QGIS ;
- des impressions grand format (A0) de plans ;

Où l'exposé de Monsieur le Président, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Comité Syndical réuni ce jour :

APPROUVE le montant de la cotisation telle que présentée ci-dessus,

AUTORISE le Président à signer toutes les pièces relatives à cette affaire,

Ainsi fait et délibéré les jours mois et an susdits.

Le Président du S.M.I.C.A

Acte dématérialisé

Jean-Louis GRIMAL